


Éclairer. Prévenir. Accompagner.
Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA)
Ville de Saint-Jérôme



RAPPORT ANNUEL 2022



Le mandat du Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative de la Ville de Saint-Jérôme est de surveiller le processus d'octroi et l'exécution des contrats publics par des vérifications et des enquêtes. Nous optimisons aussi des façons de faire et renforçons la vigilance des employés de la Ville face aux pratiques contraires à l'intégrité.

TABLE DES MATIÈRES

03	Message de l'inspecteur général
06	Faits saillants
17	Vigies
20	Enquêtes
26	Recommandations
29	Renseignement
34	Budget
36	Collaborations

TOUJOURS PRÈS, TOUJOURS PRÊTS

MESSAGE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

En 2022, le Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA) a tout mis en œuvre pour préserver l'intégrité contractuelle de la Ville de Saint-Jérôme. À nouveau, nous avons fait preuve d'agilité et de rigueur, notamment en examinant les ouvertures de soumissions, ce qui est devenu notre marque de commerce. Cela nous a permis d'identifier des anomalies et d'en éviter les effets regrettables. Nous avons également intensifié notre présence sur les chantiers et mené des enquêtes non pas plus nombreuses, mais assurément plus complexes. Il s'agit d'une contribution dont nous sommes très fiers.

Plus que jamais, le BIPA a su démontrer qu'il est un vecteur de protection. À l'heure où la Ville prévoit des investissements de 232 M\$ d'ici trois ans, j'ai la conviction que le BIPA est un atout important pour repousser, voire bloquer les risques contractuels.

S'il est un point sur lequel je tiens à insister, c'est celui de la collaboration. En 2022, nous avons quotidiennement jumelé nos efforts à ceux des équipes exceptionnelles de la Ville. Nous avons avancé, réfléchi, rectifié des tirs et optimisé des pratiques ensemble. Je remercie tous ceux et celles qui, avec nous, ont vu les défis comme des possibilités d'amélioration.

J'aimerais aussi mettre l'accent sur l'impact positif qu'a eu notre travail proactif de vigie. Nous avons réussi à identifier très tôt des éléments de contrat qui auraient pu causer problème et à mieux cerner les entreprises avec qui la Ville fait affaire.



Ces résultats trouvent d'autant plus de sens et de mérite en cette période pandémique alors que, dans plusieurs marchés, de forts vents se sont levés et ont déstabilisé les coûts d'approvisionnement, les carnets de livraison et la disponibilité de la main-d'œuvre. Ces éléments conjoncturels ont eu des répercussions sur les contrats, et nous avons été là pour en mitiger les effets.


Maintenant que 2022 est derrière nous, notre regard se tourne vers l'avenir. Et il est stimulant. En 2023, le BIPA prendra effectivement un tournant nouveau en devenant la Division de l'optimisation des contrats et de l'éthique (DOCE). La mission de la DOCE sera de partager ses expertises et connaissances et aussi d'accompagner les services de la Ville afin, éventuellement, qu'ils puissent eux-mêmes optimiser les pratiques et assurer le respect du cadre normatif des contrats.

Les défis sont grands, nous sommes prêts et le cœur à l'ouvrage ne manque pas.

En terminant, au nom de mes collègues, je souhaite remercier la haute direction et les employés de la Ville ainsi que les élus, les bureaux partenaires et les informateurs qui nous font sentir pertinents et utiles. Leur confiance nous inspire.



Jacques Duchesneau
Inspecteur général de la Ville de Saint-Jérôme



Nous surveillons les contrats de Saint-Jérôme avec des spécialistes de Saint-Jérôme qui ont une vue claire sur l'environnement contractuel de Saint-Jérôme et qui sont dédiés exclusivement à la protection des fonds publics des citoyens de Saint-Jérôme.

UNE ANNÉE

TRÈS ACTIVE

EN BONS COUPS



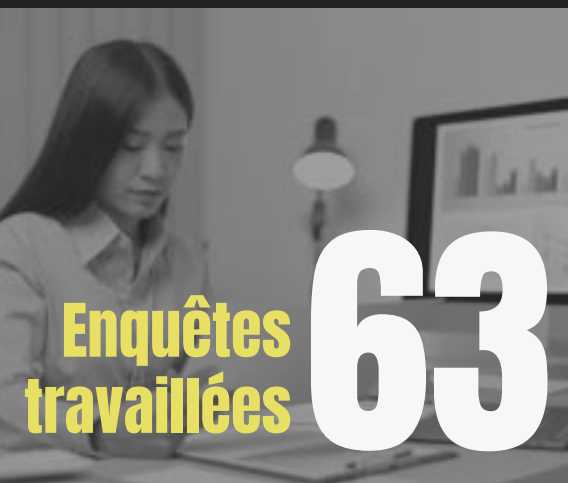
64

**Recommandations
formulées à la Ville**



118

**Ouvertures
de soumissions
analysées**



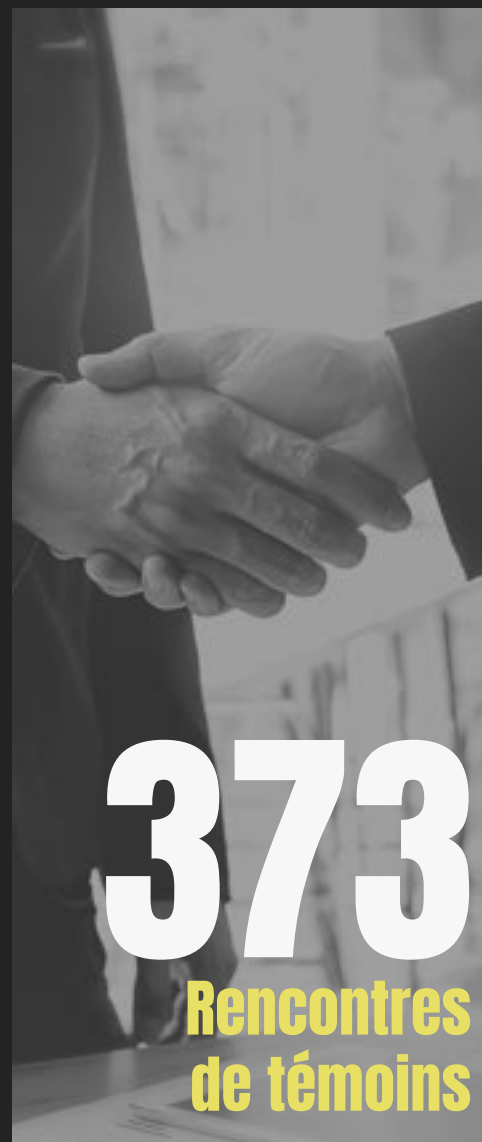
63

**Enquêtes
travaillées**



122

**Visites de chantier
et présences à des
réunions de chantier**



373

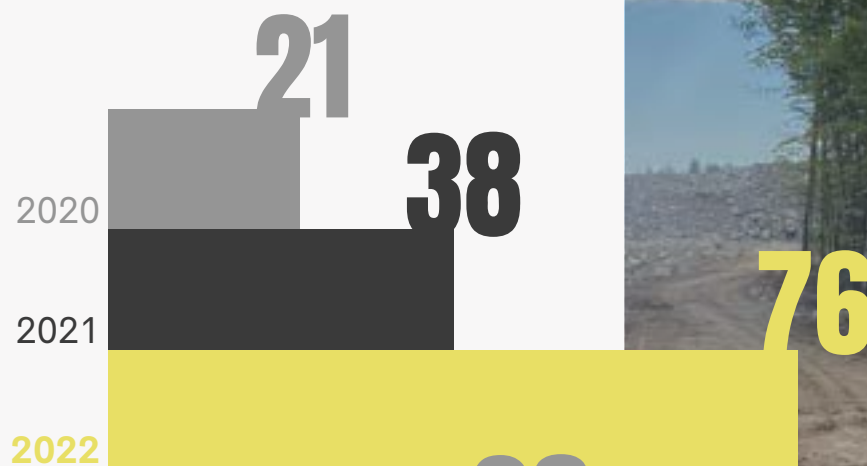
**Rencontres
de témoins**

FAITS SAILLANTS

■ VISITES DE CHANTIER

En 2022, le BIPA a enregistré un nombre record de présences à des réunions et des visites de chantier. Il a eu un œil et un pied dans tous les chantiers de plus grande envergure.

76
Présences à des réunions
de chantier



46
Visites de chantier



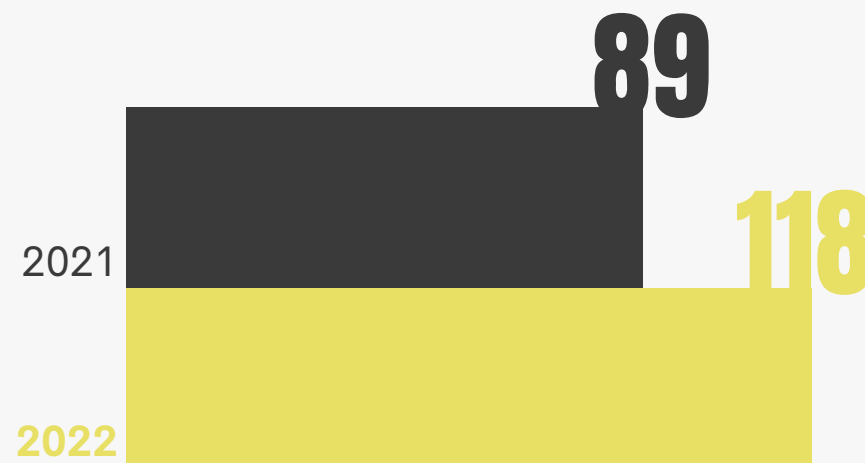


118 ouvertures de
soumissions analysées

Photo: courtoisie Ville de Saint-Jérôme /
Centre sportif Claude-Beaulieu, projet de 26,7 M \$

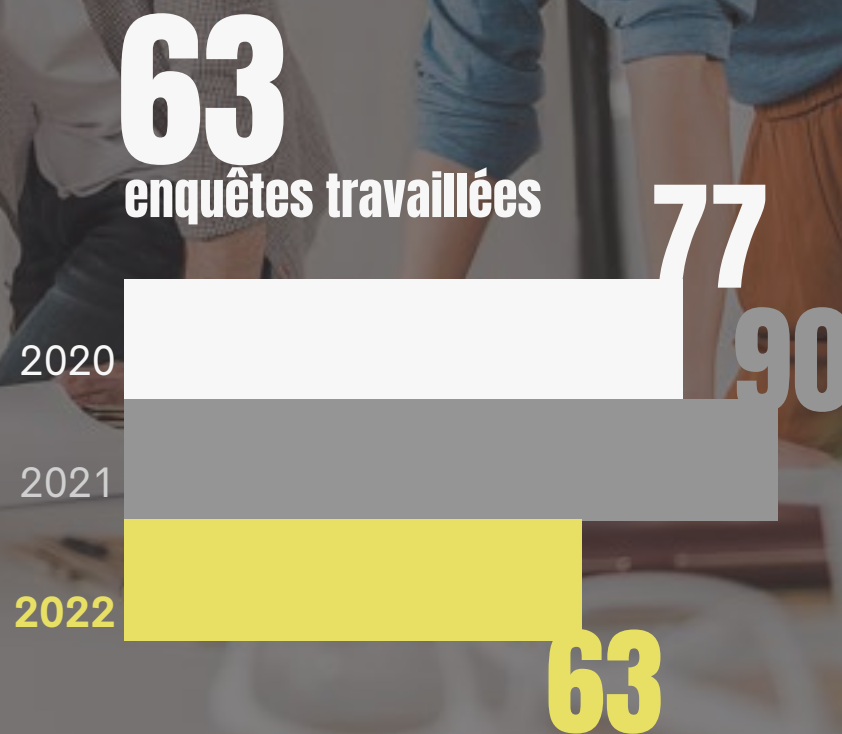
■ OUVERTURES DE SOUMISSIONS

Le BIPA a analysé les ouvertures de soumissions pour s'assurer du respect du cadre normatif, de la saine concurrence des marchés et de l'optimisation des pratiques. Grâce à cela, la Ville de Saint-Jérôme figure parmi les pionnières au Québec en vigie de l'octroi de ses contrats.



■ ENQUÊTES

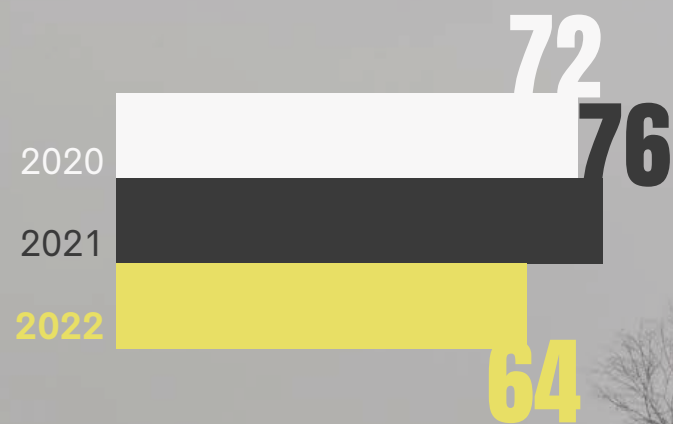
Dans le cadre de ses enquêtes, le BIPA a veillé à ce qu'aucune mauvaise pratique contractuelle ne pénalise la Ville, et ce, dans l'intérêt public.



64 recommandations faites aux services et à la direction générale de la Ville de Saint-Jérôme en 2022

RECOMMANDATIONS

Par ses nombreuses recommandations, le BIPA a favorisé des introspections, soulevé des questions et encouragé des *post-mortems* constructifs et évaluatifs.



A man with a beard, wearing a light blue button-down shirt and blue trousers, stands in a meeting room. He is holding a whiteboard marker in his right hand and gesturing with his left hand. He is looking towards a group of people seated around a table in the foreground. The room has large windows and a whiteboard on an easel behind him.

■ DEVIS DE PERFORMANCE VALORISÉS

En 2022, le BIPA a développé une plus grande expertise dans la rédaction des devis en termes d'exigences fonctionnelles et de performance plutôt qu'en termes de caractéristiques descriptives. Il a accompagné les services de la Ville dans la rédaction des devis en ce sens. Une avancée reconnue.

■ SERVICES-CONSEILS

Avec sa diversité de lois, de règles et de directives spécifiques, le cadre normatif actuel en matière de contrats publics est complexe. Il est donc tout à fait normal que des employés aient parfois de la difficulté à s'y retrouver entre la théorie et la pratique. C'est dans ce contexte que des membres du BIPA ont accompagné et guidé divers services de la Ville au cours de 2022.



SIX MISSIONS



SURVEILLER ✓

Assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion des contrats publics liant la Ville par le biais de vérifications, d'inspections, d'évaluations et d'enquêtes portant sur les dossiers et les personnes associés à ces contrats



RECOMMANDER ✓

Recommander toutes les mesures visant à prévenir les actes répréhensibles dans le cadre de l'octroi et la gestion de contrats publics



CONFORMER ✓

Normaliser les pratiques, règles et politiques de la Ville reliées à l'éthique en matière contractuelle par des activités de sensibilisation et de formation ainsi que de perfectionnement professionnel



FORMER ✓

Renforcer la vigilance des employés et de la population de la Ville face aux actes et aux pratiques intolérables ou interdites relativement à l'intégrité et à l'éthique en matière contractuelle, notamment par le biais de la formation et de la sensibilisation



RESPONSABILISER ✓

Promouvoir la responsabilité et l'intégrité publiques de la Ville dans les domaines de la prévention, de la surveillance, de l'enquête, de la vérification, de la détection et de l'élimination de la délinquance contractuelle, de la fraude, des abus et des actes illégaux, par la recherche et l'analyse de renseignements



PRÉVENIR ✓

Participer à des activités de prévention au bénéfice de la Ville, notamment à l'examen de la législation, des règlements, des politiques, des procédures et des transactions

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Inspecteur général

Dans ses fonctions, l'inspecteur général dirige et gère l'équipe du BIPA afin d'assurer son efficacité, son efficience et la qualité du travail effectué selon le mandat défini et les ressources octroyées. Il guide ses collègues dans les dossiers concernant les actes répréhensibles touchant la Ville et s'assure que les enquêtes soient menées à terme selon les règles de l'art. Il est un intermédiaire de choix auprès des différentes organisations en matière de contrats publics.

Services juridiques

L'avocate du BIPA est responsable de valider les aspects juridiques des interventions de l'équipe. Elle conseille ses collègues en matière d'orientations, de priorités et de stratégies, analyse des renseignements légaux et détermine les mesures appropriées face à divers enjeux observés. Elle participe à l'élaboration de politiques, normes et procédures de travail.

Enquêtes

Les membres de l'équipe des enquêtes effectuent des vérifications, inspections et évaluations portant sur les dossiers et personnes reliés aux contrats de la Ville. Ils anticipent toute activité de délinquance contractuelle et contribuent à renforcer la vigilance des employés face aux actes répréhensibles par des conseils et des recommandations. En plus de faire des visites de chantier, ils identifient des faits, stratagèmes et risques pouvant affecter la Ville.

Renseignement

L'équipe du renseignement recherche, collige et analyse des informations, en vérifie la crédibilité ainsi que la validité et dissémine le renseignement dans l'équipe d'enquête. Elle développe aussi des sources fiables et assure la gestion du renseignement permettant de surveiller et de protéger le processus d'octroi et d'exécution des contrats.





LA GRANDE NOUVELLE DE 2022 EN ÉVOLUTION, LE BIPA DEVIENDRA LA DOCE DIVISION DE L'OPTIMISATION DES CONTRATS ET DE L'ÉTHIQUE

Après presque six ans d'activité, le BIPA a entrepris en 2022 une transition qui l'amènera à devenir en 2023 la Division de l'optimisation des contrats et de l'éthique (DOCE). Cette réorientation marquera un jalon important.

Le mandat de la DOCE sera de transmettre ses acquis aux intervenants de la Ville, d'effectuer progressivement un transfert de connaissances et de s'assurer de l'intégration de son expertise contractuelle au sein des services de la Ville.

La DOCE réalisera son mandat par le biais de formations, de sensibilisation, d'accompagnement et de partage d'outils variés avec les employés de la Ville, le tout portant sur les bonnes pratiques et le cadre normatif contractuel municipal.

La DOCE appliquera son plan de transition et d'action tout en poursuivant son rôle-conseil et ses responsabilités opérationnelles auprès de la Ville en matière d'intégrité et d'éthique.



Pour optimiser des pratiques.

Nous ferons une passation de connaissances et d'expertises aux services de la Ville d'ici trois ans et favoriserons des pratiques exemplaires durables.



Pour des forces unies.

Nous ferons équipe de façon continue avec les services et orienterons nos conseils constructifs vers la prévention des risques.



Pour soutenir la Ville dans ses ambitieux projets de développement.

Nous identifierons les meilleurs moyens en matière de vigie et d'octroi de contrats pour aider la Ville à atteindre ses grands objectifs.

VIGIES

DES YEUX TOUT LE TOUR DE LA TÊTE

PROACTIVITÉ DANS LES OUVERTURES DE SOUMISSIONS

Au cours de 2022, le BIPA a mis en place des mécanismes de surveillance efficaces. L'un d'entre eux a été d'examiner, en étape d'analyse préenquête, la majorité des ouvertures de soumissions selon une méthode uniforme et répétée.

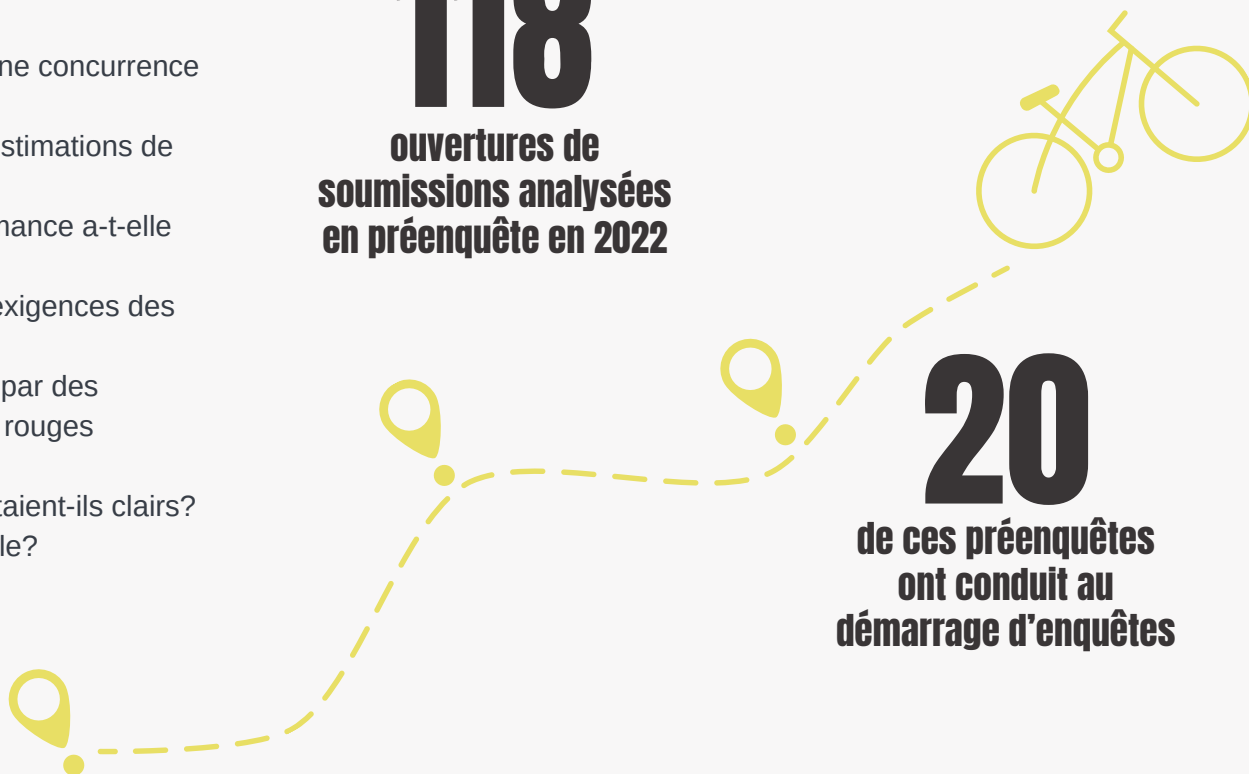
Nous avons regardé chaque dossier à partir d'une grille posant notamment ces questions :

- Combien y a-t-il de soumissionnaires et qui sont-ils?
- Y a-t-il des écarts anormaux de prix entre les soumissionnaires?
- Les prix des soumissionnaires reflètent-ils une concurrence saine et ouverte?
- Les prix soumis diffèrent-ils beaucoup des estimations de la Ville?
- La rédaction des devis en termes de performance a-t-elle été suivie ?
- Les soumissions sont-elles conformes aux exigences des devis?
- Les adjudicataires ont-ils déjà été enquêtés par des bureaux partenaires et y a-t-il des drapeaux rouges pouvant faire douter de leur intégrité?
- Les documents d'appel d'offres de la Ville étaient-ils clairs?
- Les besoins ont-ils été bien définis par la Ville?

Pour chaque appel d'offres soulevant des points d'interrogation, nous avons effectué des vérifications. Après analyse, les dossiers qui ne nécessitaient pas d'enquête ont été fermés sans suite, et les dossiers d'intérêt ont mené à l'ouverture de dossiers d'enquête. Nous avons ainsi été des « crans d'arrêt » lorsqu'il le fallait.

118
ouvertures de
soumissions analysées
en préenquête en 2022

20
de ces préenquêtes
ont conduit au
démarrage d'enquêtes





■ VISION GLOBALE DES CONTRATS

Chaque semaine, l'avocate et les enquêteurs du BIPA se sont assurés que les contrats octroyés par les élus aient au préalable été examinés afin de permettre à ces derniers de prendre des décisions éclairées. Au coeur de cette approche se trouve la volonté d'identifier les risques potentiels avant toute conclusion de contrat par le conseil municipal ou le comité exécutif.

■ VISITES DE CHANTIER

À travers les visites et présences à des réunions de chantier, le BIPA a pu prendre le pouls du terrain, échanger avec divers intervenants, s'informer sur les bonnes pratiques mises en place ainsi que sur les divers imprévus, problèmes et modifications relatifs à chacun des chantiers.

Principes fondamentaux des contrats publics au coeur de notre approche

- La transparence dans les processus contractuels
- Le traitement intègre et équitable des concurrents
- La mise en place de procédures efficaces et efficientes
- La reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants et sur la bonne utilisation des fonds publics

ENQUÊTES

DÉFINIR LES RISQUES

DES ENQUÊTES TOUJOURS PLUS EFFICIENTES

Le BIPA est chargé au quotidien de protéger l'intégrité des processus de passation des contrats publics de la Ville de Saint-Jérôme. Pour ce faire, il ouvre des enquêtes administratives, notamment lorsque des signalements s'avèrent fondés ou quand des ouvertures de soumissions soulèvent des questions ou des incertitudes. Plusieurs enquêtes administratives s'effectuent, en totalité ou en partie, en collaboration avec des partenaires ou des employés de divers services de la Ville, dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

En 2022, le BIPA a travaillé 63 enquêtes, ce qui est en-deçà des 90 enquêtes menées en 2021. Cette diminution doit être interprétée positivement, puisqu'elle démontre que les vérifications et les préenquêtes réalisées en amont permettent bien souvent de corriger ou d'éclaircir rapidement des situations.

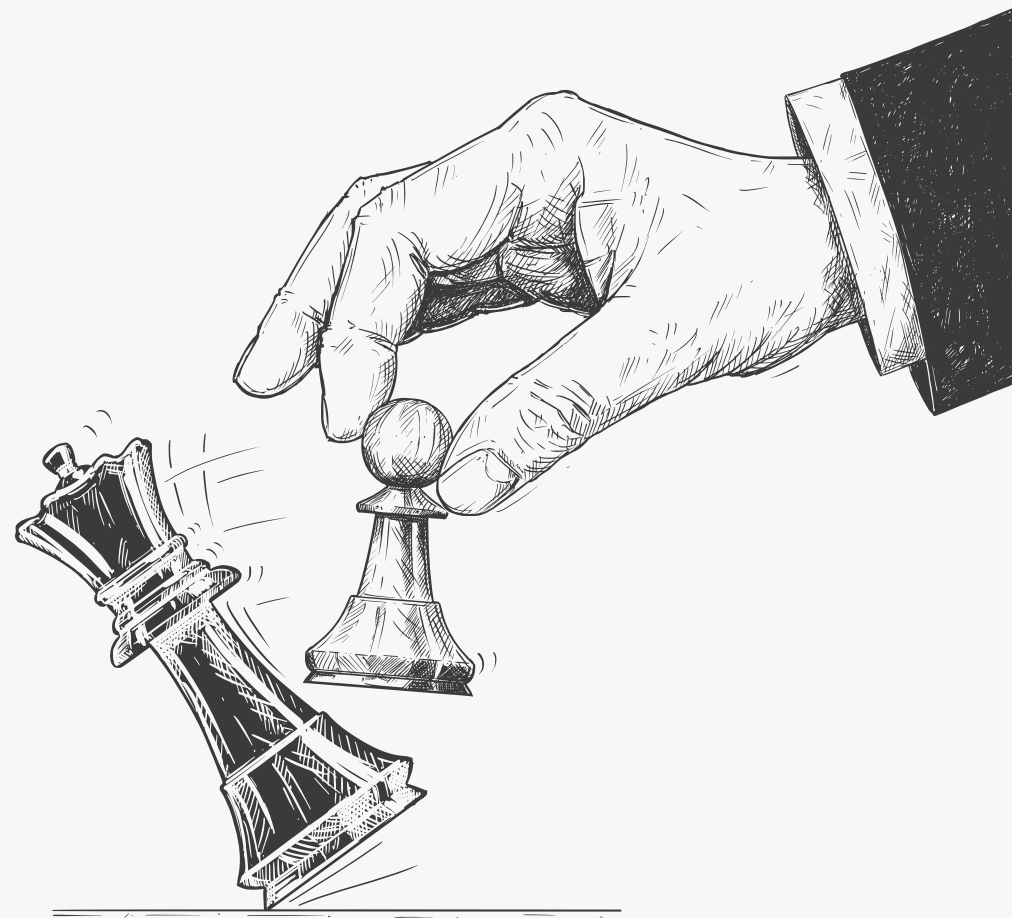
63 ENQUÊTES TRAVAILLÉES EN 2022

12
encore en cours

51
fermées

19
avec recommandations

32
sans recommandations



DOMAINES VISÉS PAR LES ENQUÊTES EN LIEN AVEC DES CONTRATS

65 %

Biens et services

(véhicules, équipements, matériaux, services de sécurité, services téléphoniques, etc.)



Construction

(rues, aqueducs et égouts, aménagements, bâtiments, etc.)

10 %

Services professionnels

(ingénierie, architecture du paysage, études d'avant-projet, comptabilité, etc.)



25 %

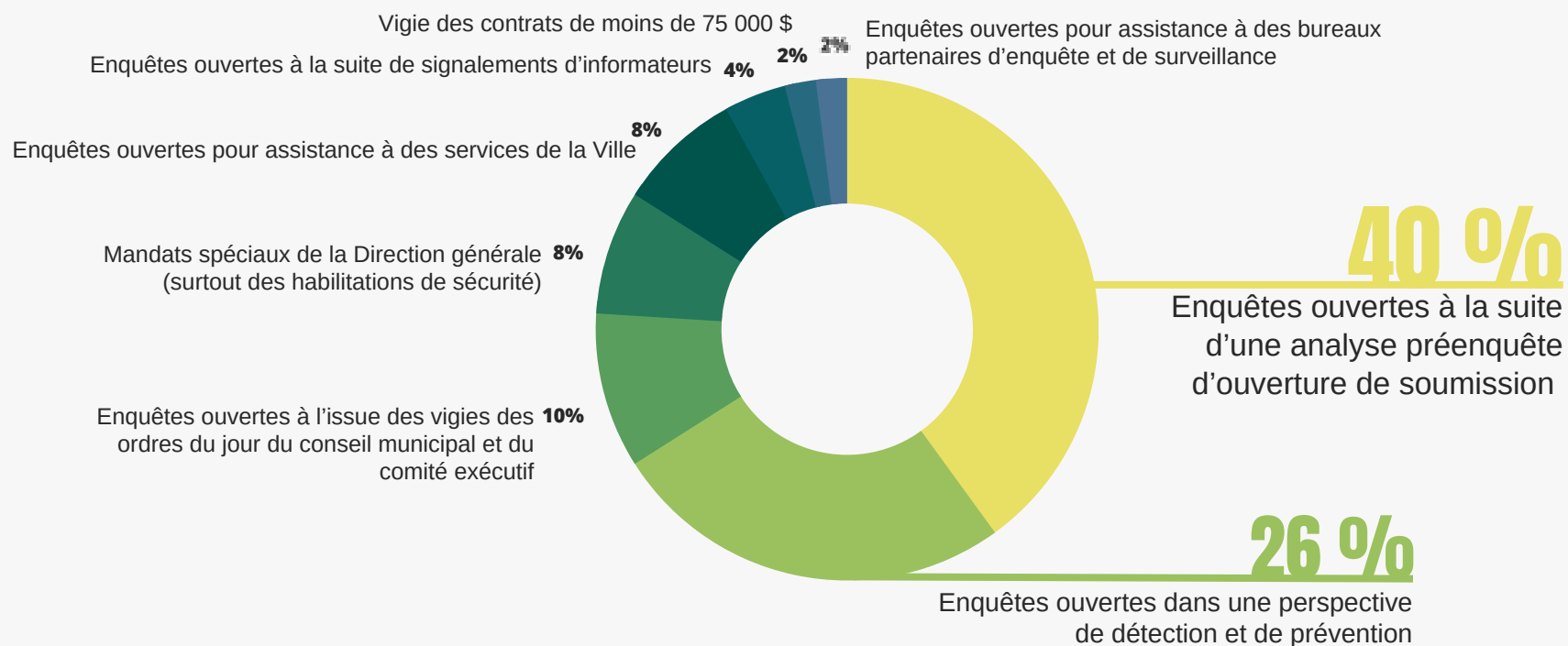


2 enquêtes sur 5

ont été entreprises après l'analyse d'ouvertures des soumissions déposées dans le cadre d'appels d'offres



ORIGINES DES 50 ENQUÊTES OUVERTES EN 2022



373

**rencontres de témoins en personne,
par téléphone ou en visioconférence
lors des enquêtes menées**

** Les témoins rencontrés lors de visites et de réunions
de chantier ne sont pas ici comptabilisés.*



AU RENDEZ-VOUS POUR SUIVRE DES PROJETS D'ENVERGURE

Bien évidemment, le BIPA a jeté un regard attentif sur les grands chantiers qui ont été réalisés en 2022 et qui faisaient partie des priorités d'investissement de la Ville de Saint-Jérôme, notamment en matière de mise à niveau d'infrastructures.



**Prolongement de la rue
Claude-Audy
Projet : 11,5 millions**



**Prolongement du
réseau d'aqueduc
du boul. de la Salette
Projet : 7,5 millions**



**Réfection de la rue
Saint-Georges
Projet : 4,5 millions**

■
**Nous avons suivi de près les
contrats et l'exécution des
grands chantiers, motivant
les entrepreneurs à donner
le meilleur de ce qu'ils
avaient à offrir.**



**RÉAMÉNAGEMENT DE LA PASSERELLE
DU JARDIN DES ARTS (PHASE II)
PROJET : 3,1 MILLIONS**

**RÉFECTION DU BOUL. LAJEUNESSE OUEST
PROJET : 11,5 MILLIONS**



■
**Avoir de hautes
normes d'intégrité,
c'est le meilleur avantage
concurrentiel à long terme.**

RECOMMANDATIONS

ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

AMÉLIORER LES PRATIQUES CONTRACTUELLES

Les défis qui se posent dans le milieu municipal en matière contractuelle ne sauraient reposer sur des comportements statiques. Le monde change, les affaires sont en mouvance, les lois sont bousculées par d'autres. Dans ce contexte, nous aspirons à faire évoluer les façons de faire et à optimiser les pratiques. Et notre meilleur moyen d'y parvenir est de formuler des recommandations.

Ainsi, le BIPA a fait 64 recommandations en 2022 qui représentent des mesures préventives pour les appels d'offres en cours ou à venir.

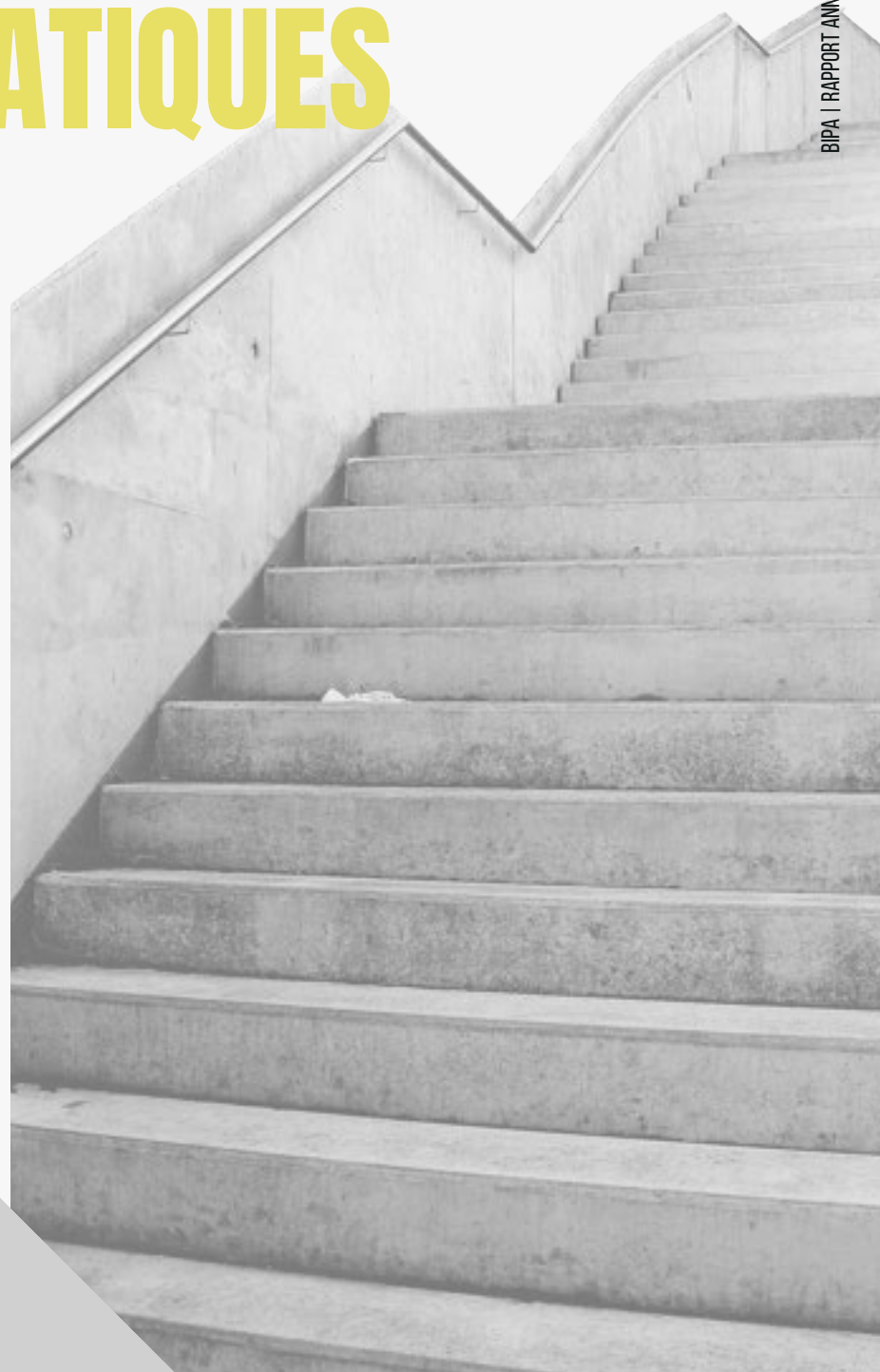
RECOMMANDATIONS AUX DIVERS SERVICES DE LA VILLE

64

En 2022

299

Cumulatif de janvier 2018
à décembre 2022



EXEMPLES DE RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES

Il est toujours possible d'améliorer des pratiques contractuelles. À preuve, en 2022, le BIPA a transmis une grande variété de recommandations. Parmi les thèmes récurrents, le BIPA a, selon les cas, notamment suggéré aux services de la Ville de :



Demander une opinion juridique pour valider la conformité de soumissions ou d'éléments particuliers avant l'adjudication de certains contrats examinés par le BIPA;



Évaluer les impacts de certaines clauses contractuelles;



S'abstenir d'inviter des entreprises figurant sur les « listes des personnes inadmissibles aux appels d'offres » d'autres villes lors d'appels d'offres sur invitation ou de contrats de gré à gré;



S'assurer que les estimations des coûts sont justes et concordantes avec les bordereaux;



Rédiger les devis en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle plutôt qu'en termes de caractéristiques descriptives;



Définir correctement les besoins à l'étape de la préparation des projets;



Vérifier que soient inscrites au Registre des lobbyistes les entreprises déclarant exercer des activités de lobbyisme auprès de la Ville de Saint-Jérôme;



Identifier de nouveaux soumissionnaires potentiels.

Une question de confiance

Nos recommandations ont visé à ce que davantage d'entreprises soient encouragées à répondre aux appels d'offres de la Ville, convaincues d'avoir une chance réelle de remporter des contrats, dans le cadre d'un processus contractuel transparent et équitable.

RENSEIGNEMENT

MULTIPLIER LES POINTS DE CONTACT

ADAPTABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le renseignement au BIPA, ce n'est pas un carnet de numéros de téléphone d'informateurs secrets. Parfois, ça l'est. Mais la plupart du temps, le renseignement est issu des appels effectués auprès des entreprises en lien avec les contrats de la Ville. Ainsi, à nouveau l'an dernier, le BIPA a contacté les soumissionnaires, les adjudicataires des contrats et les preneurs de cahiers des charges. Bien souvent, aussi, il a communiqué avec des entreprises qui ont ignoré les appels d'offres de la Ville afin de comprendre leur non-intérêt à soumissionner.

Cette mixité de contacts nous a permis de :

- faire progresser des enquêtes;
- anticiper et détecter les pratiques douteuses;
- atténuer de futures menaces potentielles;
- ouvrir la concurrence;
- dissuader des collusionnaires.

Le contexte de pénurie de main-d'oeuvre, de flambée des prix et de sursauts dans l'industrie rend plus que jamais nécessaire une bonne collecte de renseignements.



FICHES DE MARCHÉ

En 2022, le BIPA a aussi commencé à produire des fiches permettant de voir qui sont les entreprises bien installées et les nouveaux entrants dans divers marchés.

Il a élaboré des fiches sectorielles notamment sur le marquage de chaussées, les services de gardiennage et les services de remorquage. En privilégiant une saine concurrence, la Ville de Saint-Jérôme se protège de prix exagérés ou hors marché, en plus de décourager la collusion.



DOSSIERS COMMUNS

Le BIPA a participé avec enthousiasme, en 2022, à des enquêtes menées conjointement avec des bureaux partenaires. Cette complémentarité d'action a fait ses preuves et permis des résultats qu'il aurait été plus difficile d'atteindre autrement.



PROFILS D'ENTREPRISE

Pour s'assurer d'avoir une certaine connaissance des entreprises avec lesquelles la Ville de Saint-Jérôme fait des affaires, le BIPA a développé tout au long de l'année des fiches profils sur les entreprises ayant obtenu un contrat à la Ville.



SIGNALEMENTS

TOUJOURS AUSSI PERTINENTS ET AIDANTS

En 2022, nous avons effectué du renseignement-action, c'est-à-dire que nous avons poursuivi notre *modus operandi* consistant à appeler des gens plutôt que d'attendre qu'ils nous appellent. Les gens sont souvent coincés dans la peur de déranger, d'avoir des informations qu'ils jugent incomplètes ou inutiles, de parler alors que tout le monde se tait.

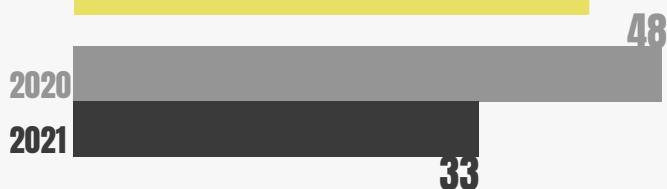
Pour faire avancer le renseignement, nous avons continué de tirer profit du mode « Et si ? ». Et si les gens ne demandaient qu'à être écoutés, entendus et crus? Et s'ils n'avaient pas le réflexe d'appeler un bureau de surveillance, mais qu'une fois contactés, ils s'ouvraient, parlaient et coopéraient?

Cette année encore, le mode « Et si ? » nous a donné la possibilité d'avoir des oreilles bien branchées sur le terrain. En suscitant des dialogues et en allant à la rencontre de personnes en lien d'affaires avec la Ville, nous avons développé des relations et des interactions, cela dans un climat de confiance.

2022

42 signalements reçus

- 17** signalements ont entraîné des vérifications
- 6** signalements ont entraîné des vérifications et déclenché des enquêtes
- 10** signalements ont été déposés dans la banque de renseignement du BIPA
- 2** signalements ont été jugés non pertinents
- 7** signalements ont fait l'objet de transferts, notamment au Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, à l'Autorité des marchés publics (AMP) et à l'Unité permanente anticorruption (UPAC)

**Nature des signalements**

- 1 Corruption
- 1 Extorsion
- 1 Transaction immobilière douteuse
- 1 Non-conformité de permis
- 1 Non-respect des directives de la Ville
- 2 Intimidation/harcèlement
- 3 Actes contraires à l'éthique
- 3 Appels d'offres douteux
- 3 Travaux non conformes
- 12 Cas hors mandat ou autres
- 14 Communication de renseignements

SIGNALEMENTS

CHIFFRES CLÉS

Signalements reçus sur la ligne de signalement du BIPA



Signalements d'employés ou d'élus de la Ville

**Saviez-vous que?**

Le BIPA a reçu et traité **461** signalements depuis sa création (mars 2017) jusqu'au 31 décembre 2022



BUDGET

RIGUEUR AU RENDEZ-VOUS

UN ATOUT PHARE

Nous nous définissons par notre détermination à s'assurer que les citoyens paient le juste prix pour des travaux de qualité. Surveiller de près les contrats est un investissement autant qu'une précaution avisée.

En 2022, les dépenses du BIPA ont été rigoureusement contrôlées et comptabilisées dans les opérations du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET DU BIPA POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

DÉPENSES DE MAIN-D'OEUVRE	
Rémunération des employés	862 487 \$
Honoraires professionnels	11 170 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Location, entretien, réparation, service	67 029 \$
Biens non durables, pièces et accessoires	9 031 \$
DÉPENSES	949 717 \$

BUDGET
1 027 400 \$

DÉPENSES*
949 717 \$

*Données en date du 23 février 2023

COLLABORATIONS

FAIRE LES BONS LIENS

SERVICES-CONSEILS

UNE PRÉSENCE RASSURANTE

Le BIPA a fourni des conseils de toutes sortes aux équipes de la Ville, les ont orientées au besoin et ont répondu à leurs questions. Déployés dans un esprit de soutien et de formation, cet encadrement et ce partage de connaissances ont été une clé vers de meilleures pratiques. Tant les services de la Ville que le BIPA sont unanimes sur la pertinence de faire équipe pour faire face aux défis qui se présentent tout au long du processus contractuel.

FORMATION ET SENSIBILISATION

VALORISER DES COMPRÉHENSIONS COMMUNES

Dans le cadre de son accompagnement, le BIPA a diffusé aux services de la Ville des renseignements sur le Règlement de gestion contractuelle, le devis de performance, l'insertion d'une clause d'ajustement de prix et bien d'autres sujets. À l'occasion de rencontres et d'échanges souvent informels, le BIPA a également sensibilisé les employés aux meilleures pratiques et au cadre normatif à privilégier.

L'avocate du BIPA a également offert une formation sur le lobbying à la Direction générale, aux élus et au Service du développement économique et de l'électrification des transports.

UN MOUVEMENT QUI S'EST COCRÉÉ

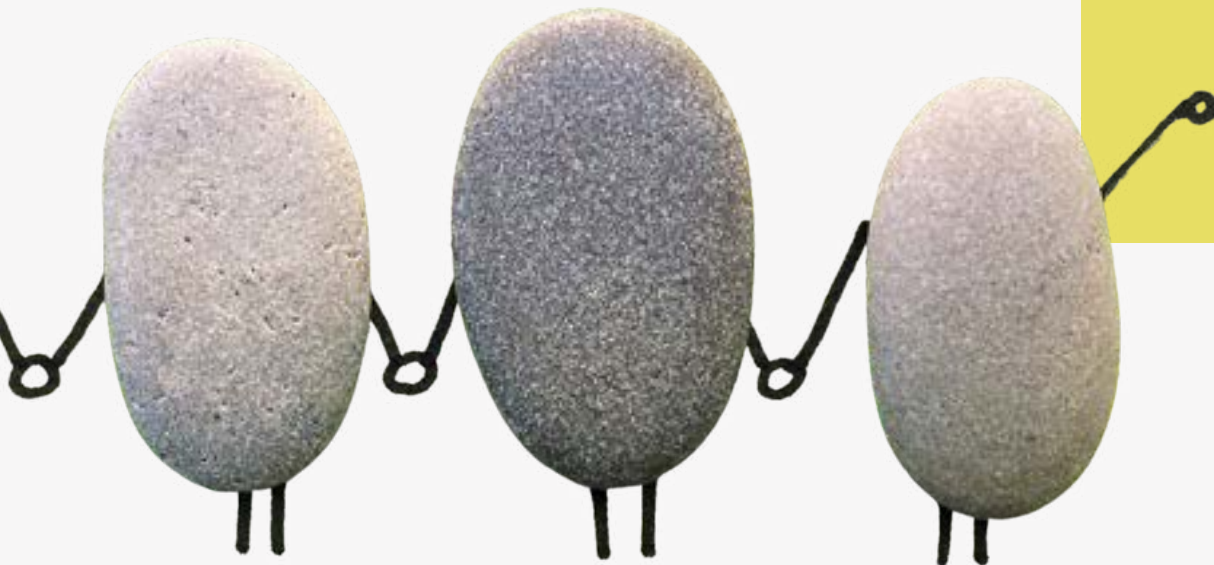
Depuis sa création en 2017, le BIPA ne cesse de solidifier ses liens et de bâtir des passerelles avec ses partenaires de l'écosystème québécois des bureaux d'inspecteurs généraux : le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville de Montréal, le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT) ainsi que le Bureau d'inspection contractuelle (BIC) de la Ville de Longueuil.

Le BIPA collabore également avec d'autres entités, telles que l'Autorité des marchés publics (AMP) – un partenaire de première ligne –, l'Unité permanente anticorruption (UPAC), la Commission de la construction du Québec (CCQ), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et d'autres organismes.

Ces expertises réunies donnent lieu à un processus vivant de coévolution qui permet de :

- partager des stratégies juridiques et opérationnelles;
- élever des barrières plus fortes contre la délinquance contractuelle;
- améliorer le processus d'octroi et d'exécution des contrats publics;
- mener des enquêtes en commun, au besoin;
- faire circuler des renseignements à large spectre;
- prévoir l'émergence de situations préoccupantes.

Il n'est pas optimal d'améliorer des petits problèmes un à la fois, chacun de son côté. On doit viser des améliorations et des macrosolutions, ensemble.





450 431-0031
www.bipa-vsje.ca

Retrouvez-nous sur



Photo: courtoisie Ville de Saint-Jérôme

Rapport annuel déposé au conseil municipal.
Seule une version électronique de ce rapport est disponible.